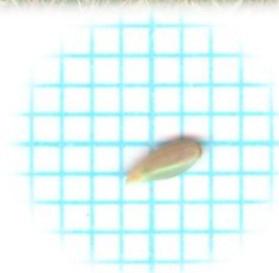


# Compte-rendu des actions réalisées sur *Phalaris aquatica* L., 1755 L'alpiste aquatique

Projet de réalimentation de la nappe alluviale du Gapeau à  
Hyères (83)



Journées de terrain : Sylvia LOCHON-MENSEAU, Lara DIXON et  
Bernadette HUYNH-TAN

Rédaction : Lara DIXON

Octobre 2014

Conservatoire Botanique National  
Méditerranéen



## Introduction

*Phalaris aquatica* (l'alpiste aquatique) est une espèce figurant sur l'arrêté ministériel de 1994 fixant la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Phalaris aquatica* est une espèce méditerranéenne globalement rare en France continentale. Elle est présente en région PACA dans les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var. Pour ce dernier, elle se situe principalement entre Hyères et Toulon. Cette espèce témoigne des pratiques culturales anciennes et traditionnelles, où elle était cantonnée sur le bord des parcelles et dans les fossés. C'est donc une plante relictuelle liée notamment à la pratique du maraîchage. Aujourd'hui, suite à la déprise agricole, l'espèce a profité de l'extension des friches post-culturelles et est davantage présente.



© Bernadette HUYNH-TAN

*Phalaris aquatica*

## Reportage photographique des actions réalisées en faveur de *Phalaris aquatica*.

**Mercredi 28 mai** : La première rencontre entre la Lyonnaise des eaux représentée par Cyrille CHARBONNIER et le CBNMed représenté par la directrice du Conservatoire Sylvia LOCHON-MENSEAU et Lara DIXON (chargée de mission) a eu lieu dans les locaux du CBNMed suivie d'une visite de terrain. Cette rencontre sur le site, au lieu-dit « La Dindonne » a permis de présenter au CBNMed les futurs travaux prévus. Suite à cette rencontre, un partenariat a été réalisé avec Agricampus afin de permettre son intervention sur le site.

**Lundi 2 juin** : La première session de récolte des graines a eu lieu le 2 juin. Lors de cette opération de récolte, le CBNMed a convié deux professeurs d'Agricampus ainsi que leurs apprentis de 2<sup>nd</sup> à l'accompagner sur le site afin de leur présenter le projet et les missions du Conservatoire. Suite à cette rencontre, les professeurs ont décidé de faire intervenir les apprentis sur plusieurs opérations sous forme de travaux pratiques inclus dans leur cursus scolaire. Le premier TP concerne un exercice de débroussaillage sélectif, le deuxième est axé sur le prélèvement des *Phalaris* ainsi que leur mise en jauge dans le jardin d'Agricampus.

Sylvia LOCHON-MENSEAU et Lara DIXON (CBNMed) ; Cyrille DROUDUN et Bénédicte MANCHON ainsi que 6 apprentis (Agricampus).



Premier plan : Épi de *Phalaris aquatica*  
Deuxième plan : Présentation de la plante aux apprentis d'Agricampus

**Jeudi 5 juin** : La deuxième session de récolte de graines a eu lieu en même temps que le balisage des individus de *Phalaris aquatica* avec de la rubalise, afin que les apprentis puissent facilement repérer les touffes lors de leur TP sur le débroussaillage. Le débroussaillage s'est fait selon deux méthodes différentes, les apprentis ont utilisé une débroussailleuse à roue pour les zones sans *Phalaris* ou suffisamment éloignées de la plante, et une débroussailleuse à dos pour la partie débroussaillage sélectif des touffes de *Phalaris*.

Lara DIXON et Bernadette HUYNH-TAN (CBNMed) ; Cyrille DROUDUN ainsi que 2 classes d'apprentis (Agricampus).



**Champ avant l'intervention d'Agricampus**



**Balisage en cours**

© Lara DIXON



**Balisage en cours**



**Débroussaillage en cours**



Débroussaillage en cours



Touffe de *Phalaris aquatica* après débroussaillage sélectif



Champ après l'opération de débroussaillage



**Champ après l'opération de débroussaillage**

Seule une partie du champ a été débroussaillée lors du TP. La zone débroussaillée permet de bien repérer les individus de *Phalaris aquatica* et de se rendre compte de la quantité de touffes présentes sur le site. En effet dans le dossier de demande de dérogation, le nombre d'individus de *Phalaris aquatica* a été sous-estimé. De ce fait, l'ensemble des individus de *Phalaris aquatica* ne pourra pas être déterré pour une mise en jauge car il serait nécessaire d'intervenir avec une mini pelleuse. Seuls les petits individus pourront être récupérés « à la main » pour une mise en jauge afin d'être replantés par la suite. Il est important de bien mettre en défens les individus qui doivent être protégés lors des travaux comme cela est stipulé dans le dossier de demande de dérogation, et ce avant le dépôt de matériel de la Lyonnaise des eaux.

**Mardi 1 juillet** : Suite au débroussaillage, la première phase de prélèvement d'individus de *Phalaris aquatica* a pu être effectuée à l'aide de pioches et de fourches-bêches. Les zones prélevées se situent au niveau de la future emprise du bassin d'orage. Ainsi 40 pieds ont pu être mis en jauge à dans le jardin d'Agricampus.

Lara DIXON, Cyrielle MASSON et Giacomo LASMER (CBNMed).



**Prélèvement manuel des individus de *Phalaris aquatica***

**Mercredi 2 juillet** : Le CBNMed étant chargé de la mise en défens des zones qui ne doivent pas être impactées par les travaux, cette journée a permis la pose de piquets en bois et de rubalise pour délimiter les zones principales à protéger en évitant leur destruction. Ainsi trois zones ont été délimitées et matérialisées.

Sylvia LOCHON-MENSEAU et Lara DIXON (CBNMed).



**Mise en défens des zones de *Phalaris aquatica***

### **Vendredi 5 septembre :**

Le deuxième TP réalisé par les apprentis d'Agricampus avait pour objectif la mise en jauge des individus de *Phalaris aquatica* prélevés dans la zone qui va être détruite. Ainsi 200 pieds supplémentaires ont pu être mis en jauge afin de compléter le premier prélèvement effectué en juillet. Sylvia LOCHON-MENSEAU et Bernadette HUYNH-TAN (CBNMed) ; Cyrille DROUDUN et ses apprentis (Agricampus).

**Photographies ci-dessous : Mise en jauge des individus de *Phalaris aquatica* dans le jardin d'Agricampus**



© Bernadette HUYNH-TAN



© Bernadette HUYNH-TAN



© Bernadette HUYNH-TAN

© Bernadette HUYNH-TAN



© Bernadette HUYNH-TAN

